

# patrimoine.



- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

## [Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Personnalités](#)
4. [L](#)
5. Le Gal Mathurin

## Le Gal Mathurin

---

Mathurin Le Gal (1850 - 1899)

Facteur chef des Postes

Le 18 mars 1899, le maire de Lorient, Adolphe L'Helgouac'h, communique au conseil municipal les dispositions testamentaires de M. Mathurin Le Gal, facteur chef des Postes, décédé le 10 mars 1899 à Lorient lequel « institue pour sa légataire universelle la ville de Lorient, sous les conditions suivantes :

1. De prélever sur sa succession la somme nécessaire pour pourvoir aux frais funéraires et acheter une concession au cimetière de Carnel.
2. De verser, aussitôt après son décès, à M. le curé de Lorient, une somme de deux cents francs pour être employée en messes à son intention.

3. Enfin, chaque année, à la fête de la Victoire, la Ville de Lorient emploiera les revenus nets de sa fortune, déduction faite de tous droits, frais et honoraires occasionnés par son décès, à rémunérer une personne pauvre habitant cette ville, qui se sera distinguée par ses bons soins à ses parents. La désignation de cette personne et le mode de décerner la récompense seront fixés par le Conseil municipal de Lorient. »

Pour le maire : « Le Gal était un brave et honnête citoyen, fonctionnaire zélé et tout dévoué, vivant seul et sans famille depuis qu'il avait eu le malheur de perdre sa vieille mère, qu'il avait recueillie chez lui et qu'il entourait des soins les plus affectueux. Très estimé de ses chefs, aimé de ses camarades, il avait gagné les sympathies du nombreux public qu'il desservait et qui le regrettera certainement. Pendant sa maladie, il s'est rappelé qu'il avait été élevé par la Ville de Lorient, et puisqu'il restait sans famille il nous a légué le pieux soin de faire le bien en son nom. Nous serons heureux d'avoir à perpétuer sa mémoire dans de semblables conditions. [\[1\]](#) »

### **Accompagner cet homme de bien à sa dernière demeure**

Ayant appris le jour même de son décès les dispositions testamentaires du défunt, le maire de Lorient et son premier adjoint décident d'assister à ses obsèques au cimetière de Carnel [\[2\]](#) à Lorient « pour rendre un dernier hommage et témoigner de notre vive et profonde reconnaissance envers ce généreux donateur. » Le dimanche 12 mars 1899, à une heure et demie de l'après-midi, se déroulent les obsèques de M. Le Gal. « Le deuil était conduit par M. L'Helgouac'h, maire de Lorient, M. Nail, premier adjoint et le receveur des postes de Lorient. Le conseil municipal avait offert une superbe couronne qui ornait le char funèbre. [\[3\]](#) »

### **Un nom de rue**

Le 4 août 1905, le conseil municipal de Lorient statue sur la modification du nom de certaines rues et le rapporteur de la commission des Affaires diverses expose le projet : « Notre cité possède encore des noms de rues qui rappellent encore la naïveté des anciens âges et qui même surprennent à notre époque. Faut-il pour cela, d'une façon systématique, changer tous ces noms de rues ? Votre commission ne le pense pas ; il y a les noms des artères principales, auxquelles il est préférable de ne pas toucher. Une sélection a donc été faite. Les noms des rues que vous voudrez changer pourront être remplacés par des noms de compatriotes qui se sont distingués par leur talent ou des actions d'éclat. Par des noms de Lorientais ou même de personnes, qui, bien que n'étant pas nées à Lorient, ont droit à notre reconnaissance, soit par leur dévouement aux intérêts de la ville, soit pour leur générosité ou leur bonté. »

« M. Jouy : je demande qu'on change tous les noms de rues de saints. À notre époque, cette quantité de noms de saints est inadmissible.

M. de Kerviller : les saints appartiennent à l'histoire.

M. Jouy : les saints n'appartiennent guère à l'histoire ; la plupart n'ont jamais rien fait. [\[4\]](#) »

Après de vifs échanges, le conseil municipal décide de débaptiser certaines rues et donne le nom de Mathurin Le Gal à la rue de la Fontaine de la Vierge située dans le quartier de Kerentrech à Lorient. Ainsi, Mathurin Le Gal, né le 27 juillet 1850 à Ploeren dans le Morbihan d'Anne Le Gal [\[5\]](#), âgée de 39 ans, prenait place dans la mémoire locale.

[1] Archives de Lorient. 1D86

[2] Carré 29 -Tombe n° 51.

[3] Le Nouvelliste du Morbihan. Le 16 mars 1899.

[4] Archives de Lorient. 1D91.

[5] Elle est décédée le 6 avril 1898.



## Horaires d'ouverture

### Hôtel Gabriel

**Fermeture de l'Hôtel Gabriel pour travaux.**

**Les jardins de l'Hôtel Gabriel restent ouverts.**

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,  
du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.  
02 97 02 23 29 - [archives@lorient.bzh](mailto:archives@lorient.bzh)**

**[Contacter le Patrimoine](#)  
[Contacter les Archives municipales](#)**

**Kiosque**



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)
  
- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)  
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)